

fondation en faveur de la jeunesse de Thônex

Aux parents de enfants accueillis
au sein des structures d'accueil de
la Fondation en faveur de la
jeunesse de Thônex

Thônex, 13 mars 2020

Concerne : Fermeture des structures d'accueil en raison de l'épidémie de Coronavirus –
Covid19

Madame,
Monsieur,

Face à l'évolution sanitaire de la Suisse et du canton de Genève, les décisions et les recommandations de l'OFSP et du médecin cantonal se doivent d'être appliquées. La stratégie des autorités sanitaires de notre pays vise à protéger les personnes les plus vulnérables et à préserver les systèmes de santé. Cela a déjà des effets sur la gestion des structures d'accueil de la petite enfance des communes genevoises et en particulier de la Fondation en faveur de la jeunesse de Thônex.

Les parents, dans toute la mesure du possible doivent rester chez eux avec leurs enfants afin de participer à la protection des personnes les plus vulnérables.

Dès lors, les structures d'accueil de la FJT seront fermées **dès le lundi 16 mars 2020**.

A partir de cette date, seul un service d'accueil minimum sera mis en place dans les EVE gérées par la FJT pour accueillir les enfants dont les parents répondent aux critères figurant sur le site internet de la FJT www.fjthonex.ch. Les parents qui considèrent répondre à ces critères doivent soumettre par écrit (courrier av. Tronchet 23 1226 Thônex ou courriel adressé à info@fjthonex.ch) une demande à la direction des SAPET, qui sera chargée de l'analyser et la valider avant de pouvoir bénéficier de ce service.

Ces critères peuvent être à tout moment modifiés pour tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire du pays et des nouvelles décisions et recommandations des autorités compétentes.

C'est la raison pour laquelle, nous vous invitons à consulter quotidiennement le site internet de la FJT qui sera tenu à jour en continu pour assurer l'information des parents de manière optimum. Si des parents ne devaient pas pouvoir y avoir accès, nous les invitons à en informer immédiatement la direction.

fondation en faveur de la jeunesse de Thônex

Nous vous assurons que la FJT mettra tout en œuvre pour assurer à nouveau l'accueil des enfants dès que cela sera possible sur la base de décisions des autorités compétentes et du médecin cantonal.

Tout en vous remerciant de prendre note de cette décision que la FJT a dû prendre pour contribuer à la préservation de l'état sanitaire de notre pays, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations les meilleures.

Christiane Grandgirard
Présidente de la FJT

Hélène Muller Gysler
Directrice des SAPET